tion to be made against any public man, and had it been made in Parliament he would have nailed it at once. He now took the earliest opportunity of stating, in his place in Parliament, that the report to which he referred was false and a base calumny, (hear, hear). It had been stated that when Mr. Provencher was sent to meet the insurgents he held a conversation with them at River Sale, and they then told him that they were encouraged by members of the Government at Ottawa, and his (Langevin's) name was used. Out of the whole population of the North-West he knew only three individuals, Governor McTavish, Vicar-General Thibault, and Colonel De Salaberry. Colonel De Salaberry and Revd. Mr. Thibault were in Canada at that time, so that the only one then in the territory that he knew was Governor McTavish, who was reported at that time to be on his death bed. The only communication he had ever held with Mr. McTavish was at Ottawa, in presence of the Minister of Militia and the member for North Lanark. He had never communicated either directly or indirectly by himself or by any one else with any one in the North-West on any matter whatever. If he could have been guilty of violation of his oath of office, as this charge implied, he would never have been where he is, nor should he occupy the position he now holds. He felt strongly on this point because the charge was a serious and malicious one and had been made when he could not at the time reply to it. The member for North Lanark had refused to name whom he referred to in his accusations, and therefore he would say that his denial applied also to the statements of that hon. gentleman; and he would add that he was authorized by his colleague, Mr. Chapais, to make, in his behalf, the same denial.

Hon. Mr. McDougall was glad to have heard the distinct denial from the hon. gentleman of the charges made against him, but he disclaimed any responsibility for these charges, nor was there any reason why he should be called on or be expected to justify the statements made in the public press. He had no relation with any newspaper, and more especially with any newspaper in Ottawa. He had a case to maintain and he would maintain it; and he desired to be on good terms with the Ministry on this question. If they honestly desired to carry out Confederation and to establish as soon as practicable their authority in the North-West, he would defend them and help them to carry out their policy; but, on the other hand, if it appeared to him and to the judgment of his friends in this House that their policy was not calculated to accomplish this object, but likely to encourage those in resistance to lorsqu'elle s'adresse à un homme politique et, si elle avait été portée à la Chambre, il l'aurait réfutée sur-le-champ. Il profite maintenant de la première occasion qui lui est donnée de déclarer au Parlement que le rapport mentionné est faux et qu'il n'est rien d'autre qu'une vile calomnie. (Bravo!) Selon les déclarations qui ont été faites, lorsque M. Provencher a été envoyé pour rencontrer les insurgés, il a eu avec eux une conversation à la rivière Sale et ces derniers lui ont déclaré qu'ils étaient encouragés par des membres du Gouvernement d'Ottawa, et l'on a mentionné son nom (M. Langevin). De toute la population du Nord-Ouest, il ne connaît que trois personnes le gouverneur McTavish, le vicaire-général Thibault et le colonel De Salaberry. Le colonel De Salaberry et le révérend Thibault étaient au Canada à ce moment-là, de sorte qu'il ne restait plus que le gouverneur McTavish, lequel était alors sur son lit de mort. La seule fois où il a eu l'occasion de rencontrer M. McTavish, c'était à Ottawa, en présence du ministre de la Milice et du député de Lanark-Nord. Il n'a jamais communiqué, soit directement, soit indirectement, lui-même ou par l'intermédiaire de quelqu'un d'autre, avec qui que ce soit dans le Nord-Ouest pour quelque raison que ce soit. S'il avait été coupable de violation de son serment d'office, ce qu'implique cette accusation, il n'aurait jamais été là où il est, pas plus qu'il n'aurait occupé le poste qu'il détient actuellement. Il est profondément affligé par cette accusation car elle est sérieuse et malveillante et a été prononcée à un moment où il ne pouvait y répondre. Le député de Lanark-Nord a refusé de dire qui était visé par ses accusations, aussi précise-t-il, sa dénégation s'applique également aux déclarations de cet honorable député et il ajoute que son collègue, M. Chapais, l'a autorisé à faire, en son nom, la même dénégation.

L'honorable M. McDougall est content d'avoir entendu l'honorable député nier formellement les accusations portées contre lui mais il rejette toute responsabilité quant à ces accusations. Il n'y a pas de raison non plus pour qu'on lui demande de justifier les déclarations rapportées par la presse publique, ou qu'on s'attende à ce qu'il le fasse. Il n'a de relations avec aucun journal, et encore moins avec un journal d'Ottawa. Il a une mission à accomplir et il entend l'accomplir; il désire en outre, être en bons termes avec le Cabinet sur cette question. Si les députés désirent honnêtement réaliser la Confédération et établir le plus tôt possible leur autorité dans le Nord-Ouest, il est prêt à les défendre et à les aider à appliquer leur politique, mais, d'autre part, s'il se rend compte-et si ses amis de la Chambre portent le même jugement—que leur politique n'avait pas pour but d'atteindre cet objectif,